



## BULLETIN D'INFORMATIONS N°1

## Le Mot du Maire

Je souhaite remercier les Saulxuronnes et Saulxurons qui le 15 mars se sont déplacés en nombre pour voter, malgré la situation sanitaire, tout en respectant les règles en vigueur ! 88,32% de votes exprimés soit 3,32% de plus qu'en 2014 !

Participation au scrutin	Saulxures-lès-Bulgnéville
Taux de participation	88,32%
Taux d'abstention	11,68%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	0,00%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	2,65%
Nombre de votants	189

Chers concitoyens, je vous en remercie, tout comme je vous remercie d'avoir scrupuleusement appliqué le confinement durant cette longue période.

Si nous avons eu un certain nombre de malades de la Covid 19, surtout des hommes, nous pouvons nous réjouir que notre commune ait été épargnée malgré tout. Nous avons grâce à votre sérieux évité le pire. Pendant cette « singulière parenthèse » dans nos vies, vous avez été exemplaires et soucieux des plus fragiles, en restant disponibles pour les aider. A présent le cours de la vie doit reprendre, sans jamais oublier que tout peut recommencer si nous ne restons pas vigilants.

Comme promis dans notre « profession de foi », ce bulletin communal vous informera régulièrement sur le suivi et les décisions du Conseil Municipal.

Lundi 25 mai 2020, la France est encore confinée et c'est à huis clos que le nouveau Conseil Municipal élit enfin le Maire et les 3 adjoints :

**Maire : Monsieur Sylvain Gloriot**

**1<sup>er</sup> Adjoint : Monsieur Sébastien Colliot**

**2<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Michael Lomon**

**3<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Michel Lomon**

Correspondant de la défense : Monsieur Richard Boivin

Régie des recettes : Madame Sandrine Patard, suppléant Monsieur Richard Boivin

**OUVERTURE PUBLIQUE DE LA MAIRIE**

**MARDI 17H à 19H**

**MERCREDI ET VENDREDI 10.30H À 12H**



**LES CONGES D'ETE**



**LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ DU 11 AU 21 AÔUT INCLUS**

## LES COMMISSIONS 2020 - 2026

Commission	Rapporteur	Titulaire	Suppléant
<b>COMMUNICATION</b> <b>Affaires Scolaires</b>	DANIELE	SEBASTIEN	CLAIRE
		MICKAEL	SANDRINE
		MICHEL	
<b>Eau &amp; Assainissement</b> <b>STEP</b>	MICHEL	RICHARD	PASCAL
		MICKAEL	
<b>Bois &amp; Forêts</b>	MICKAEL	MICHEL	SEBASTIEN
		SANDRINE	
		PASCAL	
<b>Pêche &amp; Lac</b>	SEBASTIEN	PASCAL	RICHARD
		MICHEL	DIMITRI
		MICKAEL	
<b>Culture - Loisirs - Animation - CMLJ</b> <i>« Concours, fêtes et cérémonies »</i>	CLAIRE	MICHEL	SANDRINE
		DANIELE	
		CORALIE	
<b>Patrimoine- Urbanisme</b> <i>« Cimetière, Terrain de jeux, Salle des fêtes Eglise »</i>	SANDRINE	DANIELE	MICKAEL
		DIMITRI	SEBASTIEN
		MICHEL	CLAIRE

### TARIFS COMMUNAUX

#### EAU :

ABONNEMENT COMPTEUR : 18€ par an

EAU : 1,30 € le mètre cube

ASSAINISSEMENT : 1,25 € le mètre cube.

**SALLE DES FETES :** Tarif location de la salle des fêtes pour le Weekend

200€ pour les habitants du village

300€ pour les personnes non domiciliées à Saulxures

#### CIMETIERE

CONCESSIONS FUNERAIRE : 100€ pour 30 ans

CONCESSIONS CINERAIRES CAVURNE : pouvant accueillir 2 urnes cinéraires

400€ pour 15 ans    600€ pour 30 ans

JARDIN DU SOUVENIR pour dispersion des cendres des défunts: Participation symbolique de 20€

### TAXES DIRECTES LOCALES (Reconduction sans augmentation)

Taxe foncière (bâti)                      14,49%

Foncière (non bâti)                      29,36%

CFE                      21,56%                      Pour un produit attendu de 284 156€

# COMMUNE DE SAULXURES LES BULGNEVILLE

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2020 SOUS LA PRESIDENCE DE SYLVAIN GLORIOT, MAIRE

Présents : Danièle SENDEL, Sandrine PATARD, Claire LOYAL, Coralie BRIGUE, Michel LOMON, Sébastien COLLIOT, Mikael LOMON, Richard BOVIN, Dimitri GAUTHIER, Pascal GOLÉ

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET COMMUNAL :

-	Section de fonctionnement :	Dépenses	382 342.62 €
-		Recettes	670 890.82 €
-		Excédent	288 548.20 €
-	Section d'investissement :	Dépenses	180 517.71 €
		Recettes	705 914.57 €
		Excédent	525 396.86 €

### BUDGET COMMUNAL

#### AFFECTATION DU RESULTAT 2019

L'Assemblée délibérante constate à la clôture de l'exercice 2019

- un excédent d'investissement de	21 142.28 €
- un excédent de fonctionnement de	930 080.90 €

Après en avoir délibéré, elle décide de reporter les excédents pour un report à nouveau créateur.

### BUDGET EAUX

#### AFFECTATION DU RESULTAT 2019

L'Assemblée délibérante constate à la clôture de l'exercice 2019 :

- un excédent d'investissement de	10 058.70 €
- un excédent de fonctionnement de	57 588.26 €

Après en avoir délibéré, elle décide d'imputer les excédents en report à nouveau créateur.

### BUDGET FORETS

#### AFFECTATION DU RESULTAT 2019

L'Assemblée délibérante constate à la clôture de l'exercice 2019 :

- un excédent de fonctionnement de	50 536.74 €
- un déficit d'investissement de	11 341.40 €

Après en avoir délibéré, elle décide d'apurer le déficit d'investissement, et d'imputer le reste de l'excédent de fonctionnement en report à nouveau créateur.

## **BUDGET ASSAINISSEMENT**

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

L'Assemblée délibérante constate à la clôture de l'exercice 2019

- un excédent d'investissement de	125 589.15 €
- un déficit de fonctionnement de	87 097.00 €

Après en avoir délibéré, elle décide d'imputer l'excédent de fonctionnement en report à nouveau créditeur.

## **BUDGET LE CLOS DU LAVOIR**

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

L'Assemblée délibérante constate à la clôture de l'exercice 2019 :

- un déficit d'investissement de	10 160.39 €
- un excédent de fonctionnement de	20 450.01 €

Après en avoir délibéré, elle décide d'imputer l'excédent de fonctionnement en report à nouveau créditeur.

### **BUDGET PRIMITIF 2020 ASSAINISSEMENT :**

Section de fonctionnement équilibrée à	182 155.41 €
Section d'investissement équilibrée à	181 165.41 €

### **BUDGET PRIMITIF 2020 EAU :**

Section de fonctionnement équilibrée à	75 413.60 €
Section d'investissement équilibrée à	22 738.60 €

### **BUDGET PRIMITIF 2020 FORET :**

Section de fonctionnement équilibrée	118 730.34 €
Section d'investissement équilibrée	41 413.40 €

### **BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE :**

Section de fonctionnement en suréquilibre	
Dépenses 1 037 439.40 €	
Recettes 1 288 397.90 €	
Section d'investissement équilibrée à	1 337 055.70 €

### **BUDGET PRIMITIF 2020 LE CLOS DU LAVOIR:**

Section de fonctionnement équilibrée à	33 410.01 €
Section d'investissement équilibrée à	10 160.39 €

# COMMUNE DE SAULXURES LES BULGNEVILLE

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 SOUS LA PRESIDENCE DE SYLVAIN GLORIOT, MAIRE

Présents : Danièle SENDEL, Sandrine PATARD, Claire LOYAL, Coralie BRIGUE, Michel LOMON, Mikael LOMON, Richard BOIVIN, Dimitri GAUTHIER, Pascal GOLÉ

Absent excusé ayant donné procuration à Sylvain GLORIOT : Sébastien COLLIOT

**SONT ELUS DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES :**

Titulaire : Sylvain GLORIOT

Suppléants : Sébastien COLLIOT, Mickael LOMON, Michel LOMON

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

Titulaires : Sébastien COLLIOT, Mickael LOMON, Michel LOMON

Suppléants : Danièle SENDEL, Sandrine PATARD, Pascal GOLÉ

**RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :**

Titulaires : Claire LOYAL, Richard BOIVIN, Sandrine PATARD,

Jean Marie PERRIN, Véronique BOGARD, Grégory BOUTHER

Suppléants : Bernard Jacob, Michel LOMON, Georges SENDEL,

Dimitri GAUTHIER, Christelle GRANGER, Virginie BIQUET

**NOMINATION D'UN DELEGUÉ COMMUNAL POUR VOTER LES DÉLÉGUÉS AU CANTON DE VITTEL AU SEIN DU SMIC 88 :(Syndicat mixte d'informatisation Communale des Vosges)**

Délégué : Sylvain GLORIOT

**ADHÉSION A LA CONVENTION DE GESTION SUITE AU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT GROUPE ASSURANCE « STATUTAIRE » 2021-2024 :**

Le Conseil Municipal a voté pour à l'unanimité.

**TARIF LOCATION SALLE DE CONVIVIALITÉ AU REZ DE CHAUSSÉE DE LA MAIRIE :**

La nouvelle salle du rez de chaussée se nomme désormais : SALLE MOUGENOT, en reconnaissance de sa générosité.

La salle Mougenot sera mise en location au tarif de 60€ + caution et cahier des charges, sachant que l'on ne peut pas y cuisiner.

A l'unanimité le Conseil Municipal a voté pour que la « SALLE D'APPARAT » du 1<sup>er</sup> étage se nomme désormais : SALLE MICHEL ROYER.

## TRAVAUX ET AMENAGEMENTS EN COURS



La commune vient de régler l'acquisition de la Maison de Mr et Mme Sylvestre située « grande rue. ». Nous préparons le projet immobilier et vous le présenterons à la rentrée.



Afin de contenir ou d'éviter diverses incivilités et dégradations, des caméras de surveillance ont été installées : au chalet du lac, à la salle des fêtes, au cimetière et sur l'aire de jeux.



Un défibrillateur est installé sous abri et sous surveillance vidéo à la salle des fêtes.



Fin de l'aménagement intérieur et installation du nouveau mobilier de la salle de convivialité, au rez de chaussée de la Mairie.



Suite à la découverte fortuite d'ossements humains sur la route de Saint Ouen les Parey, et conformément à la législation, un ossuaire est en cours d'installation au cimetière.



Le personnel communal va entreprendre la construction de 3 garages rue Cannelle.



Un échafaudage cerne la Mairie et le garage attenant pour procéder au ravalement des façades. Un récupérateur d'eau pluviale de 5000l sera ultérieurement installé.





Le clocher de l'église nécessite des travaux de restauration, les demandes de devis ainsi que les subventions sont en cours !



**FOOT BUREAU DU RCSB**



**Président GAUTHIER Dimitri  
Secrétaire GAUTHIER Pauline  
Trésorier SENDEL Georges  
Entraîneur BELEYME Yannick  
Coach DROUVOT Gregory**

**Vice-Président LOMON Michel  
Vice-Secrétaire URION Émilie  
Vice-Trésorier SENDEL Danièle  
Suppléant de Christophe Gaidon  
Futur Arbitre Christophe CUNY**

**LICENCE JOUEUR 60€ LICENCE DIRIGEANT 30€**



**REPRISE DES ENTRAINEMENTS MARDI 14 JUILLET à 18H30**

## CARNET DE VIE



### Service civique

Nous vous rappelons que les jeunes de 16 ans doivent se déclarer en Mairie afin d'y être recensés et de recevoir un certificat qui leur sera demandé, pour le permis de conduire et divers examens. Ce document important devra être gardé car aucun duplicata ne sera fourni.



### Communication

Afin de mieux vous connaître ou vous aider, nous vous serions reconnaissants, lors de votre installation ou de votre départ du village, de bien vouloir en informer la Mairie.



Nous souhaitons la bienvenue aux Chênevières à Madame Nora Aupied et Monsieur Kevin Toussaint, ainsi qu'à leur adorable petit **Kaïs** .



Madame et Monsieur Priscilla et Loïc Millot ont eu l'immense bonheur d'accueillir leur premier enfant, pendant le confinement, le 30 avril 2020. Bienvenue à **Pablo** et sincères félicitations aux heureux parents.



### Premier mariage d'après le confinement !

Monsieur le Maire a eu le grand plaisir d'unir Madame Virginie Biquet et Monsieur Stéphane Sauvageot le 13 juin 2020. Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur ainsi que nos chaleureuses félicitations à leurs familles.

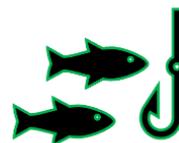


### Décès

C'est avec une profonde tristesse que nous vous informons du décès de Monsieur Pierre Boulanger né dans notre commune le 3 mars 1945. Nous adressons nos condoléances à la famille.



## PÊCHER AUTOUR DU LAC...



Journée enduro carpes : Inscription une semaine avant l'enduro concerné ; **32€** (l'enduro).  
Trois cannes par pêcheur et 7 équipes par enduro.

Enduro : 17/18/19 juillet ; 21/2 /23 août et le 25/26/27 septembre suivant le nombre d'inscriptions.  
Un règlement pour le déroulement de l'enduro sera donné à chaque participant.

Pêche de nuit : Pêche à la grande canne feeder ou anglaise ou trépied (avec 2 cannes) La nuit de 20H à 7H le Samedi 12 juillet. Samedi 1<sup>er</sup> août bourriche interdite et tous les poissons sont remis à l'eau. (Inscription : 8€ la nuit). Nombre de place limité à 15 inscriptions par nuit. Camping interdit, Biwi interdit.

Pêche des carnassiers : Est autorisé, seulement canne au vif vivant, ou, aux morts maniées

### Tarif cartes de pêche

Cartes annuelles habitant de Saulxures : **25€**.

Cartes annuelles personne extérieure à Saulxures : **47€**.

Carte à la journée : **10€ pour 3 cannes ,8€ pour 2cannes, ou 4€ pour 1 canne.**

Les enfants ayant 12 ans dans la saison en cours peuvent pêcher sans carte avec une seule canne accompagnés d'un parent muni d'une carte annuelle de Saulxures les Bulgnéville. Les cartes seront en vente par les employés de la commune



**OUVERT LES JOURS FERIES**

### OUVERT

<b>LUNDI</b>	<b>11H-14H</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>10H -17H</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>10H -18H</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>10H -21H</b>
<b>DIMANCHE</b>	<b>10H-21H</b>

# ! DERNIERES NOUVELLES !

## EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

- LE MARCHE DU TERROIR DU VENDREDI **7 AOUT EST ANNULE**  
AINSI QUE CEUX DES AUTRES VILLAGES PARTENAIRES
- LE FEU D'ARTIFICE DU **15 AOUT 2020 EST ANNULE**

**...À BIENTÔT...**